



ICADE EMGP
Société anonyme
au capital de 20.556.288,02 euros
Siège social : 45, avenue Victor Hugo - 93300 Aubervilliers
528 074 944 RCS Bobigny

**PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE
DES ACTIONNAIRES TITULAIRES DE DROITS
DE VOTE DOUBLE EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2007**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Spéciale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, approuve, sous la condition suspensive de l'adoption de la décision par l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société devant se réunir ce jour sur première convocation, la suppression du droit de vote double statutaire attribué aux actions de la Société pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même titulaire.

En conséquence, l'Assemblée Spéciale, sous la même condition suspensive, prend acte de ce que les cinquième et sixième alinéas de l'article 15 des statuts de la Société devront être abrogés sur décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, pour être remplacés par les dispositions suivantes :

« Chaque membre de l'Assemblée, Ordinaire ou Extraordinaire, a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. »

Les autres dispositions de cet article demeureront inchangées.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Spéciale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.